



Changement de poste, promesses non tenues et retrait progressif d

Par Kiwii14

Bonjour,

Je sollicite votre aide afin d'obtenir une analyse juridique de ma situation professionnelle et de savoir si les faits que je vais exposer sont susceptibles de caractériser des manquements de mon employeur.

J'ai été embauché dans mon entreprise sur un poste de production. Par la suite, mon employeur m'a proposé une évolution vers poste bien plus qualifié au sein d'un bureau d'étude. Il connaissait parfaitement mon parcours et savait que je ne possédais pas de formation dans le domaine mais quelques connaissances acquises lors de mes études.

Ce point ne constituait pas un obstacle, puisqu'il m'a été présenté un véritable projet d'évolution. Il m'a été expliqué que je serais progressivement formé, accompagné dans l'acquisition des compétences nécessaires et que mon salaire évoluerait au fur et à mesure de ma montée en compétences. Une première augmentation devait intervenir quelques mois après mon changement de poste. C'est sur ces engagements que j'ai accepté cette évolution professionnelle.

Dans les faits, je n'ai bénéficié que d'environ deux semaines de formation, rapidement interrompues car non conforme à ce que nous attendions mon employeur comme moi-même. Par la suite, je n'ai plus reçu de véritable accompagnement malgré plusieurs demandes. Afin de remplir les missions qui m'étaient confiées, j'ai dû me former seul, sur mon temps personnel, en étudiant seul, les logiciels, les documentations techniques, le fonctionnement les calculs complexes etc.. . Malgré cette absence d'accompagnement, j'ai progressivement exercé des missions relevant, selon moi, d'un automaticien junior, avec des interventions techniques et des déplacements chez les clients à plusieurs centaines de kilomètres de chez moi pendant plusieurs jours et ceux plusieurs fois.

Pendant plusieurs mois, je n'ai jamais réclamé les engagements qui m'avaient été promis, pensant que mon évolution se ferait naturellement.

La situation a changé lorsque j'ai demandé où en étaient les évolutions salariales annoncées, si les déplacements que j'effectuais seraient indemnisés comme ceux de ma collègue et pourquoi les nombreuses heures supplémentaires que j'effectuais n'étaient jamais rémunérées.

À partir de ce moment-là, j'ai constaté un changement profond dans ma situation professionnelle.

Les augmentations promises n'ont jamais été évoquées de nouveau bien au contraire, mes missions effectuées ont été minimisé. Des rendez-vous avec mon employeur et ma supérieure se sont multipliées et, au lieu d'aborder ma progression ou les moyens de poursuivre ma montée en compétences, il m'a été expliqué subtilement à plusieurs reprises que, si je souhaitais évoluer professionnellement, la seule solution était de quitter l'entreprise car l'entreprise ne pouvait finalement pas investir dans des formation et que soit je le faisais par mes moyen financier propre, soit rien du tout.

Dans le même temps, les déplacements que j'effectuais m'ont été retirés. Les missions techniques qui constituaient le cœur de mon poste m'ont également été progressivement retirées. Aujourd'hui, certaines sont confiées à un apprenti ou réalisées par ma supérieur hiérarchique, alors même que j'avais précisément accepté ce poste pour développer ces compétences. À l'inverse, on me confie désormais principalement des tâches d'atelier répétitives, ingrates et peu qualifiées, très éloignées du projet professionnel qui m'avait été présenté.

À force d'entendre que je ne pourrais pas évoluer dans cette entreprise, je me suis résigné à rechercher un autre emploi où tout du moins un contrat de professionnalisation pour être reconnu à l'avenir. Je n'ai malheureusement trouvé aucune opportunité correspondant à mon projet professionnel.

Aujourd'hui, je ne souhaite plus partir. Je souhaite simplement exercer pleinement les fonctions pour lesquelles j'ai accepté ce poste et bénéficier des moyens nécessaires pour évoluer dans ce métier.

Je suis par ailleurs salarié à 35 heures, avec une fin de journée fixée contractuellement. J'ai pourtant effectué de très

nombreuses heures supplémentaires afin de répondre aux besoins de l'entreprise, sans qu'elles soient rémunérées ni récupérées. À l'inverse, lorsque je respecte mes horaires contractuels, il m'est reproché de manquer de motivation et il m'a été indiqué à plusieurs reprises que, pour évoluer, je ne devais pas compter mes heures.

Enfin, malgré mes demandes répétées, l'entreprise a toujours refusé de me faire bénéficier d'une véritable formation qualifiante. Dans le même temps, elle finance aujourd'hui une formation pour deux autres salariés dont les fonctions ne relèvent pas spécifiquement du domaine, alors que cette formation concerne directement les missions de mon poste.

Au regard de cette chronologie, je souhaiterais savoir si ces faits sont susceptibles de caractériser des manquements de mon employeur, notamment au regard de son obligation de formation et d'adaptation, de l'exécution de bonne foi du contrat de travail, du non-paiement des heures supplémentaires, de la modification progressive de mes fonctions et des conditions dans lesquelles il m'a été répété que la seule façon d'évoluer était de quitter l'entreprise.

Je souhaiterais également savoir si l'ensemble de ces éléments, pris dans leur globalité, peut être analysé comme une exécution déloyale du contrat de travail, une mesure de rétorsion à la suite de mes demandes, une mise à l'écart professionnelle ou toute autre qualification juridique pertinente.

Je vous remercie par avance pour le temps consacré.

Cordialement,